



Pièces à fournir pour la réinscription (élèves scolarisés à la CSES en 2025-2026)

1. Droit à l'image et fiche d'urgence
2. Fiche d'adhésion à l'UNSS + justification du règlement de 15 € *
3. Assurance scolaire
4. 2 photos d'identité

Si changement de la situation familiale ou de l'élève

Copie pièce d'identité

Copie intégrale livret de famille

Copie justificatif de domicile

Pièces à fournir pour l'inscription

1. Notification du Rectorat
2. Fiche de renseignements
3. Exéat (certificat de radiation)
4. Bulletin du 3ème trimestre de l'année 2025-2026
5. Droit à l'image et fiche d'urgence
6. RIB des parents si l'élève boursier
7. Fiche d'adhésion à l'UNSS + justificatif du règlement de 15 € *
8. Assurance scolaire
9. 2 photos d'identité
10. Copie pièce d'identité
11. Copie intégrale livret de famille
12. Copie justificatif de domicile
13. PAP (plan d'accompagnement personnalisé) si mis en place en 2025-2026

Pour tous les élèves

*Cotisation obligatoire à l'UNSS de 15,00 € : règlement par virement sur le compte de l'Association sportive de la Cité Scolaire (préciser en objet les nom, prénom et classe de votre enfant). Joindre le justificatif du virement aux pièces à fournir pour l'inscription (ou par chèque)

N° de compte de l'ASSOCIATION SPORTIVE de la CITE SCOLAIRE

IBAN : FR76 1010 7004 7300 1370 2355 259

Code BIC : BREDFRPPXXX

Pour les collégiens :

Tenue règlementaire (tee-shirts) à acheter chez TRINITAS, immeuble Patio, en face du CARREFOUR CONTACT

(0690 81 29 95)

- En EPS : **Tee-shirt bleu avec le LOGO de la CSES**
- Hors EPS : Tee-shirt blanc avec le LOGO de la CSES et « Jeans » simple. Bas : pantalon, bermuda (hauteur genou) ou jupe ajusté (e) à la taille.

REMISE MANUELS SCOLAIRES et LISTE DE MATERIELS

1/ élèves scolarisés à la CSES en 2025-2026 : du mercredi 1er juillet au mercredi 8 juillet de 8h30 à 13h00

2/ élèves entrants : le **samedi 4 juillet 2026 à 8 heures** à l'issue de la réunion d'information qui aura lieu à la Cité Scolaire d'Excellence Sportive – présence obligatoire d'un des deux représentants légaux